Les universités comme les grandes écoles restent majoritairement dirigées par des hommes. La France se classe dernière en matière de parité dans l'Union européenne.

Bien que les femmes soient aujourd'hui plus diplômées que les hommes ,elles sont toujours aussi peu nombreuses à occuper un poste à responsabilité au sein des établissements d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles…). Selon une étude de la Commission européenne publiée vendredi 5 avril, elles ne représentent que 6,5% des dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur en France et 15,5% dans l'Union européenne en 2010. La France est à ce titre la bonne dernière du classement des États membres de l'Union européenne, exception faite du Luxembourg qui ne compte de toute façon qu'une seule université.

Avec 31,8% des établissements d'enseignement supérieur dirigés par des femmes, c'est la Norvège qui arrive en tête de ce classement, suivie par la Suède (26,9%), la Finlande (25%), l'Italie (23,4%) et la Lituanie (22,2%). Parmi les mauvais élèves, en compagnie de la France, on trouve aussi le Portugal (7,5%), la Roumanie (8,8%) ou la Hongrie (8,8%).

Seulement huit présidentes d'université en France

«Malgré quelques avancées au cours des dernières années, les femmes restent minoritaires dans la recherche et un plafond de verre les empêche d'atteindre les postes les plus élevés», déclare la Commissaire européenne pour la Science, la Recherche et l'Innovation Máire Geoghegan-Quinn à l'occasion de la publication de ce rapport. «Il s'agit d'une grave injustice et d'un gâchis de talent scandaleux. La Commission concentre son action pour renforcer la parité dans nos programmes de recherche et elle travaille à changer une culture institutionnelle profondément enracinée».

Seules huit universités françaises, par exemple, sur les 80 que compte notre territoire, ont actuellement une femme à leur tête: Grenoble 3, Lille 3, Limoges, Montpellier 3, Mulhouse, Nice, Paris 3 et Paris 8. Un chiffre en net recul par rapport à 2008, où on en dénombrait encore 14. Les grandes écoles privées ne font guère mieux, puisque seule une poignée d'entre elles sont dirigées par une femme: Les Mines de Nantes, l' ESCCA ,Skema, le groupe INSEEC.

Une «Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes»

Pour améliorer la situation, la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE) et la Conférence des directeurs des écoles d'ingénieurs (Cdefi) ont signé le 28 janvier 2013
une «Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes»
.Ce texte, à l'initiative de
Geneviève Fioraso
,ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de
Najat Vallaud-Belkacem
,ministre des Droits des femmes, prévoit une série de mesures visant à «tendre vers la parité» à «tous les niveaux», aussi bien en ce qui concerne les étudiants, les membres du personnels, les effectifs de recherche ou les dirigeants.

Plus contraignant pour les établissements publics, la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), qui sera débattue à partir du 27 mai à l'Assemblée, prévoit que les listes de candidats aux conseils d'administration des universités soient strictement paritaires.